



Les ménages français dépensant en moyenne environ 45 euros par an en produits postaux, l'impact de la hausse sera limité à moins de 2 euros par an et par ménage.

CONSOMMATION

Le timbre en hausse de 3,1 %

La Poste a annoncé hier que les tarifs du courrier augmenteraient de 3,1 % en moyenne au 1^{er} janvier 2017 « pour assurer la pérennité du service universel dans un contexte de baisse des volumes du courrier ». Cette hausse s'inscrit dans le cadre d'un dispositif d'encadrement pluriannuel des tarifs qui prévoit une augmentation annuelle moyenne des tarifs du service universel de 3,5 points au-dessus de l'inflation de 2015 à 2018. Les prix des envois postaux ont ainsi déjà augmenté de 3,6 % en moyenne cette année, après une hausse record de 7 % en 2015, où l'inflation a été nulle en

moyenne sur l'ensemble de l'année.

Dans le détail, le prix du timbre vert (pour un pli distribué en 48 heures en France métropolitaine) passera l'an prochain de 70 à 73 centimes tandis que celui de la lettre prioritaire, à timbre rouge, grimpera de 80 à 85 centimes.

La Poste parle d'« *avantage tarifaire* » pour évoquer l'écart de prix entre les timbres vert et rouge, qui va passer de 10 à 12 centimes, faisant remarquer que le premier restera moins cher que la moyenne européenne des envois économiques (75 centimes).